

L'été sera chaud ...

mais pas uniquement sur les plages !

Restez à l'écoute

avec la FIECI CFE-CGC



Bonnes vacances !





Qui vous représente et qui remonte vos préoccupations ?

Souvenez-vous, en octobre 2023, vous avez élu 25 titulaires et 24 suppléants pour représenter vos intérêts auprès de la direction. Leur mission principale ? Vous consulter et recueillir vos avis sur les sujets brûlants dont le CSE est informé, économie, organisation, administration, et bien plus encore !

Randstad Digital est en pleine transformation. On parle réorganisation, nouvelle stratégie commerciale, gestion RH, outils dernier cri, et une dimension internationale pour couronner le tout. L'objectif ? Harmoniser nos pratiques avec des outils communs et des métiers compréhensibles par tous, dans chaque pays du groupe.

Tout cela semble super, à condition de respecter les réglementations spécifiques de chaque pays. En France, devinez qui veille au grain ? Le CSE, bien sûr ! Vos élus sont là pour vous informer et vous alerter sur tout ce qui pourrait menacer vos droits dans ce contexte de mondialisation.

Le législateur a doté nos élus d'un budget de fonctionnement (AEP), calculé à 0,22% de la masse salariale de la société, soit plus de 200 000 euros annuels. Ce budget est exclusivement destiné à défendre vos droits, avec l'aide d'experts si nécessaire. Mais voilà le hic : pourquoi l'instance actuelle du CSE n'utilise-t-elle pas ce budget à bon escient ?

Au lieu de ça, ce budget est dilapidé pour soi-disant présenter les comptes et « boire un coup, » dans des lieux prestigieux, lors d'un « tour CSE » avec en prime hôtels 4 étoiles, soirées onéreuses, champagne à gogo et remboursements de leurs déplacements sans limites dans toute la France pour seulement certains élus « autorisés par l'instance du CSE » à venir vous rencontrer !

Pour votre information, le tour CSE 2023 a coûté plus de 328 000 euros, soit 64% de plus que le budget annuel de fonctionnement.

Les élus CFE-CGC, eux, veulent aussi vous rencontrer mais avec un objectif clair : vous informer et recueillir vos avis pour les porter en réunions plénières, et vous rendre compte des réponses de la direction. Nous ne cautionnons pas un « tour CSE » sans mettre l'expression des salariés au cœur du débat.

Ainsi, comme l'instance du CSE refuse de prendre en charge nos déplacements d'élus (eh oui ! nous aussi on est élus) nous avons décidé de venir tout de même à votre rencontre lors de ce « tour CSE » mais en utilisant notre propre budget syndical et nous continuerons à porter votre voix.

Lors du tour CSE « électoral » de 2023, les élus CFE-CGC avaient recueilli certains de vos propos, sur certains sites notamment sur Lyon, Strasbourg et Niort. Il avait été remonté que les lieux proposés étaient trop prestigieux, qu'une offre sans alcool plus variée que du jus d'orange aurait été appréciée. Nombreux sont ceux qui avaient constatés qu'avec la solution Meyclub, des prestations proposées sont plus chères que de passer par le prestataire en direct et que la billetterie n'est pas adaptée à la Province Malgré cela, cette année, le nouveau tour CSE ne tient compte de vos remarques en choisissant toujours des endroits très prestigieux et onéreux. Par ailleurs, l'instance du CSE a reconduit en séance de Juin, la plateforme Meyclub sans concertations préalable au vote.

Malgré tout, les élus CFE-CGC, que vous avez élus pourtant en première position avec 18 élus sur 49, sont exclus de la gestion du CSE et de toutes ses commissions par une alliance intersyndicale.

Mais ne vous inquiétez pas, nous restons sur le terrain et continuons d'exercer nos mandats conformément à nos engagements ! Alors, restons connectés et continuons de faire entendre nos voix ensemble.

CFE-CGC : La voix des salariés



**AVANT
D'EN AVOIR BESOIN**



**VÉRIFIEZ
QUE VOUS ÊTES BIEN ACCOMPAGNÉ**

REJOIGNEZ
LA **CFE-CGC**



Career Architecture

Le CSE du 31 janvier 2024 et du 9 Février 2024 a eu pour sujet Principal - Career Architecture : La direction présente la nouvelle classification des consultants prévue pour le 1er avril 2024. La DRH, uniquement présente pour une demi-journée, reçoit des critiques pour ne pas respecter pleinement les attentes des élus. Les élus critiquent les documents fournis, jugés incompréhensibles et incomplets. Le projet vise à unifier les descriptions de postes à l'échelle mondiale, améliorer la gestion des carrières et renforcer la marque employeur. De nombreuses questions émergent, notamment sur les responsabilités des niveaux, l'évaluation des compétences, et les métiers en déclin ou émergents. À l'unanimité, le CSE décide de mandater le cabinet SECAFI pour une analyse approfondie des impacts du projet. La réunion se termine avec une délibération unanime pour obtenir des informations complémentaires et détaillées sur le projet. Tous les votes concernant les délibérations et le choix du cabinet d'expertise sont adoptés à l'unanimité.

Lors du CSE de mars, on a appris le départ de la DRH ! L'information et la consultation sur la nouvelle classification des Consultants (Career Architecture) s'est poursuivie avec une intervention de la direction à 10h. La réunion a abordé également des discussions sur les différences entre les pratiques en France, en Belgique et en Allemagne concernant l'emploi de sous-traitants et de consultants. Les défis mentionnés concernant cette nouvelle classification des consultants résident dans le risque que certains consultants ne se retrouvent pas dans le découpage proposé et se sentent perdus. Il y a environ 200 consultants pour lesquels des travaux sont encore en cours afin de mieux les intégrer dans la nouvelle classification. La méthodologie pour résoudre ces problèmes n'est pas encore clairement définie non plus. Il n'y a pas eu de panel de consultants identifié pour évaluer le bon mapping, et l'aspect feedback des consultants n'a pas été inclus dans la méthodologie.

Le coefficient Syntec est un point de discussion important introduit par plusieurs élus de la CFE-CGC. Il est mentionné que beaucoup de consultants sont restés au même coefficient depuis des années, ce qui ne reflète pas leur évolution. La direction prend le point et va présenter un mapping des Positions et coefficients Syntec aux nouvelles positions des consultants dans le référentiel métier du Career architecture.

L'affectation des consultants dans le nouveau référentiel se fait en plusieurs étapes. D'abord, toutes les informations existantes sur les consultants, y compris le libellé paye « coefficient et position Syntec », sont recensées. Ensuite, une table de correspondance est créée entre les métiers actuels et les métiers cibles du référentiel de métiers du groupe Randstad Digital, permettant de mapper et attribuer un poste à l'ensemble des consultants.

Si un consultant n'est pas d'accord avec le positionnement attribué, il est possible de discuter et de revoir ce positionnement. Le processus inclut la possibilité de prendre en compte la séniorité et l'expérience pour ajuster le positionnement si nécessaire. Une campagne de communication est prévue pour informer chaque consultant de leur nouveau positionnement. Le processus inclut une communication avec chaque consultant pour finaliser le mapping et discuter des éventuels désaccords.

La restitution de l'information consultation par le cabinet SECAFI a eu lieu le 26 Avril 2024, Le rapport souligne l'importance de l'information individuelle via les managers et propose la création d'une commission paritaire ce qu'a accepté la direction. Cependant l'instance du CSE a refusé que la composition soit à l'image de la représentativité électorale et a détourné ce besoin au profit d'une commission composé d'élus du CSE sans intégrer les élus CFE-CGC.

Un avenant avec le nouveau « Job title » et la position Syntec devait être envoyé à tous les consultants. Nous avons constaté que la direction avait ajouté des articles complémentaires non présentés en CSE !

Nous voyons que ce projet de transformation important pour la société n'a pas été étudié dans sa globalité avec l'ensemble des tenants et aboutissants avec surtout la concertation des consultants et l'implication des représentants du personnel.

Avec de nombreux départs dans l'équipe RH et notamment celui de la DRH en mars, et surtout leur non remplacement, le projet imposé par le groupe est difficile à mettre en place.

Aujourd'hui, sachez que le **refus de signature de l'avenant n'entraînera aucune sanction de la part de la direction.**

Nous vous recommandons de bien lire les articles avant de donner votre accord l'ensemble des articles de l'avenant qui vous sont proposés à la signature. Certains articles peuvent amener des changements substantiels dans votre contrat de travail

NB : Si vous refusez de signer afin d'éviter les relances intempestives de DocuSign : Cliquez sur « Examiner le document » puis en bas sur le menu (trois traits), sélectionner « refuser de signer » puis « continuer » sans être obligé de préciser la raison puis valider en cliquant « refuser de signer »

En Bref

- AUSY Technology SARL et RANDSTAD Digital France vont fusionner ! Pas de panique, ça ne changera rien pour les employés de RANDSTAD Digital. C'est juste pour simplifier les choses.
- Les résultats financiers de la fin 2023 et du début 2024 ? Reporté au CSE de mai ! Les élus n'avaient pas les documents à temps, alors rendez-vous pour une session extraordinaire.
- Au CSE d'avril **les élus CFE-CGC pose la question sur le projet RD ONE** et qui n'a pas été présenté au CSE !!
- L'agence de Guipavas déménage à Brest !, Les agences de Bordeaux , Valbonne, Lyon sont à l'étude .
- Discussions sur le transfert des jours de congés en cas de maladie sur le CET. Surtout si ça dépasse cinq jours, il y a des règles à clarifier.
- **Les élus CFE-CGC demandent à la direction d'appliquer la mobilité sécurisée** pour les salariés s'ils le demandent.
- Égalité Femmes/Hommes : Le rapport sur l'égalité entre les sexes de 2023 a été présenté. Les élus veulent s'assurer que ce rapport reste une priorité.
- L'ensemble des salariés auront prochainement une même adresse **@randstaddigital.com (plus de .fr)**
- Nouvelle politique voyages, déplacements et frais: la direction va étudier les nombreux points remontés par les élus.
- Le bilan 2023 de la Politique sociale a été présenté au CSE de Mai. Les élus restent attentifs aux détails et rendent un avis défavorable. Le CSE a souligné 'les manques', en termes de données et indicateurs demandés par les experts lors de l'expertise sur la politique sociale.
- Au CSE de mai, Intervention de la DSI sur le projet RD ONE, qui consiste à changer l'ensemble des applications du système d'information de la société. Cette dernière n'a pas convaincu les élus.
- L'arrêt du mécénat de compétences via la plateforme KOEO. Les élus restent en attente de la nouvelle plateforme.
- Au CSE de Juin, le bureau du CSE a proposé de reconduire la plateforme Meyclub malgré tous vos retours sans concertation des élus CFE-CGC préalablement au vote tenu dans la même séance !
- Une nouvelle intervention sur RD ONE, avec l'intervention de la DSI. Ils ont décrit les processus des nouveaux outils mais de nombreuses exigences non finalisées font état d'un projet non abouti. **Les élus CFE-CGC a pointé l'oubli des processus « consultants »** dans l'analyse et va rejoindre l'équipe projet pour se faire.

Une question ? une explication ?
Envoyez un SMS au 06 83 56 04 03
avec votre nom et prénom
on vous répond en instantané



Devenez
plus fort...



REJOIGNEZ

LA CFE-CGC





Ce trimestre, nous souhaitons mettre en lumière un aspect crucial de notre environnement de travail : l'importance de l'engagement syndical, notamment avec la CFE-CGC. L'affiche "DEVENEZ PLUS FORT ; rejoignez la CFE-CGC" n'est pas simplement un slogan, mais un véritable appel à renforcer notre communauté professionnelle.

Pourquoi Rejoindre la CFE-CGC ?

1. Représentation et défense des Droits des salariés

La CFE-CGC est un syndicat catégoriel qui se consacre spécifiquement aux cadres, techniciens, agents de maîtrise et ingénieurs. Elle est présente pour défendre vos intérêts, que ce soit lors des négociations salariales, des conditions de travail ou des évolutions réglementaires. En adhérant à la CFE-CGC, vous bénéficiez d'une représentation solide et experte pour vous soutenir dans toutes les situations professionnelles.

2. Accompagnement et conseil personnalisé

La CFE-CGC offre un accompagnement personnalisé pour ses membres. Que vous ayez besoin de conseils juridiques, d'orientations sur votre carrière ou d'un soutien lors de moments difficiles, le syndicat est là pour vous. Cet accompagnement est crucial pour vous permettre de naviguer avec confiance dans votre parcours professionnel.

3. Formation et Développement Professionnel

Rejoindre la CFE-CGC, c'est aussi accéder à un large éventail de formations professionnelles. Ces formations sont conçues pour vous aider à développer vos compétences, à rester à la pointe de votre secteur et à progresser dans votre carrière. Elles constituent un atout précieux pour se renforcer continuellement et relever les défis de demain.

4. Solidarité et Réseau

Faire partie de la CFE-CGC, c'est entrer dans un réseau de professionnels engagés et solidaires. Ce réseau est une source inestimable d'échanges, de partage d'expériences et de soutien mutuel. Ensemble, nous sommes plus forts, et cette solidarité renforce notre capacité à influencer positivement notre environnement de travail.

Comment rejoindre la CFE-CGC ?

Rejoindre la CFE-CGC est simple, il vous suffit de remplir un bulletin d'adhésion et de nous le retourner.

<https://ausy.fieci-cfecgc.org/adherez-a-la-fieci/>

Nous organisons régulièrement des séances d'information pour les salariés Randstad Digital où vous pourrez rencontrer des représentants du syndicat, poser vos questions et obtenir toute l'information nécessaire.

[Inscrivez-vous en ligne aux prochaines sessions d'informations en cliquant ici](#)



Témoignages de membres

Marie F., Ingénieure chez Randstad Digital

"Rejoindre la CFE-CGC a été une décision déterminante dans ma carrière. Le soutien et les conseils que j'ai reçus m'ont aidée à négocier un tournant important et à évoluer sereinement dans mon poste."

David M., Chef de Projet chez Randstad Digital

"Grâce aux formations proposées par la FIECI j'ai pu développer des compétences essentielles qui m'ont permis de prendre en main des projets de plus en plus ambitieux. L'appartenance à ce réseau m'a donné une véritable force."

Isabelle T., Développeuse chez Randstad Digital

"Les formations dispensées par la CFE-CGC m'ont permis de me perfectionner dans mon domaine. J'ai également pu rencontrer des collègues partageant les mêmes préoccupations, ce qui m'a aidée à m'intégrer davantage dans l'entreprise."

Marc D., Business Analyste chez Randstad Digital

"J'ai trouvé un réel soutien auprès de la CFE-CGC lorsque j'ai rencontré des difficultés professionnelles. Leurs conseils et leur accompagnement m'ont permis de surmonter ces obstacles et de retrouver confiance en moi."

Laurent C., Consultant chez Randstad Digital

"Le soutien et les conseils reçus des élus de la CFE-CGC m'ont permis d'aborder mes missions avec plus de sérénité et de confiance. Rejoindre ce syndicat a clairement été un atout dans mon développement professionnel et je ne le regrette pas."

Ce slogan "Devenez plus fort ; rejoignez la CFE-CGC" est une invitation à investir dans votre avenir professionnel, à bénéficier d'un soutien inestimable et à participer à une communauté solidaire.

En nous engageant collectivement, nous renforçons notre position et nos capacités à faire face aux défis de notre société.

Restons unis, restons forts. Rejoignez la CFE-CGC et ensemble, construisons un avenir prometteur.

Inter-contrat ?

Un long moment



de **SOLITUDE** !



REJOIGNEZ

LA **CFE-CGC**



Dans le monde du consulting, la période d'intercontrat, qui désigne l'intervalle entre deux missions, suscite souvent des sentiments partagés. Pour certains, cette période peut être source d'inquiétude, tandis que pour d'autres, elle représente une opportunité précieuse. Chez Randstad Digital, nous souhaitons vous aider à voir l'intercontrat non pas comme un danger, mais comme une opportunité à saisir pour votre développement professionnel et personnel.

Intercontrat : Pourquoi Est-ce Perçu Comme un Danger ?

1. **Inquiétude Financière** La principale préoccupation durant une période d'intercontrat est souvent d'ordre financier. La crainte de ne pas être rapidement réaffecté à une nouvelle mission peut engendrer un sentiment d'insécurité.
2. **Perte de Motivation** Sans mission active, certains consultants peuvent ressentir une baisse de motivation ou d'engagement, se demandant comment maintenir leur productivité et leur sens du devoir.
3. **Question de Compétences** L'inquiétude de voir ses compétences devenir obsolètes est également une réalité. Le manque de pratique ou de défis professionnels durant cette période peut être source de stress pour beaucoup.

Intercontrat : Une Opportunité à saisir

1. **Formation et Développement des Compétences** L'intercontrat est une occasion en or pour se former. Profitez de ce temps pour suivre des formations, obtenir des certifications et vous perfectionner dans des domaines qui vous intéressent. Randstad Digital propose un large éventail de cours et de programmes de développement professionnel que vous pouvez exploiter.
2. **Réflexion et Planification de Carrière** Utilisez cette période pour faire le point sur votre carrière. Réfléchissez à vos objectifs à long terme, identifiez les compétences que vous souhaitez acquérir et établissez un plan d'action. C'est également le moment idéal pour discuter de vos aspirations avec votre manager ou votre mentor.
3. **Networking et Partage d'Expériences** Engagez-vous dans des activités de networking. Participez à des conférences, des ateliers et des événements professionnels. Ces interactions peuvent non seulement enrichir votre réseau, mais aussi vous offrir de nouvelles perspectives et opportunités.
4. **Contributions Internes et Projets Spécifiques** L'intercontrat peut également être mis à profit en participant à des projets internes ou en contribuant à des initiatives de l'entreprise. Cela permet de rester actif, de démontrer votre engagement et de mettre en valeur vos compétences au sein de Randstad Digital.

Témoignages de Consultants

- **Elisa D., Consultante chez Randstad Digital** "Lors de ma dernière période d'intercontrat, j'ai décidé de suivre une formation sur les nouvelles technologies de l'information. Non seulement cela a enrichi mes compétences, mais j'ai également pu appliquer ces nouvelles connaissances dès ma mission suivante, ce qui a été très bénéfique pour mon client et pour ma carrière."
- **Marc L., Consultant chez Randstad Digital** "Je craignais l'intercontrat, mais j'ai choisi de l'aborder différemment cette fois-ci. J'ai assisté à plusieurs conférences et j'ai même eu l'opportunité d'animer en interne un atelier sur la gestion de projet. Cette période m'a permis de renforcer mon réseau professionnel et d'acquérir de meilleures connaissances."

Conseils Pratiques pour optimiser votre Intercontrat

1. **Établissez un Plan** Avant de terminer une mission, commencez à réfléchir à un plan d'action pour l'éventuelle période d'intercontrat. Identifiez les formations que vous souhaitez suivre, les compétences à développer et les projets internes auxquels vous pouvez contribuer.
2. **Restez Proactif** Ne restez pas inactif. Recherchez activement des opportunités de développement personnel et professionnel. La proactivité est la clé pour transformer l'intercontrat en une période productive et enrichissante.
3. **Utilisez les Ressources de Randstad Digital** Randstad Digital met à votre disposition de nombreuses ressources pour vous aider à traverser cette période.

L'intercontrat peut sembler inquiétant, mais il offre également une multitude d'opportunités pour se développer, se former et se réinventer. En abordant cette période avec une perspective positive et proactive, vous pouvez en faire un tremplin pour votre carrière. A la moindre question, contactez un élu CFE-CGC directement ou [en ligne sur notre site](https://ausy.fieci-cfecgc.org).

La **Q**ualité de **V**ie au **T**ravail



C'EST AUSSI AVOIR
DU **TEMPS** POUR **SOI**



À compter du 31 mars 2022, l'expression « qualité de vie au travail » (QVT) a été remplacée dans le Code du travail par « qualité de vie et des conditions de travail » (QVCT). La QVCT est un sujet essentiel qui impacte notre quotidien professionnel chez Randstad Digital. En tant que syndicat CFE-CGC, nous avons à cœur de vous informer et de vous accompagner pour faire de notre environnement de travail un lieu agréable et stimulant. Cet article a pour but de vous éclairer sur les différents aspects de la QVCT et sur les actions que nous pouvons entreprendre ensemble pour l'améliorer.

Qu'est-ce que la QVCT ?

La QVT englobe l'ensemble des conditions dans lesquelles nous exerçons notre activité professionnelle. Elle couvre :

- 1. L'environnement de travail** : des bureaux ergonomiques, des équipements adaptés, et des espaces de repos agréables.
- 2. Les relations interpersonnelles** : un climat social positif, une communication fluide, et un esprit d'équipe solide.
- 3. L'équilibre vie professionnelle/vie personnelle** : des horaires flexibles, le télétravail, et la gestion du stress.
- 4. La reconnaissance et l'évolution professionnelle** : la valorisation des compétences, des perspectives de carrière, et des formations continues.
- 5. La santé et le bien-être** : la prévention des risques psychosociaux, l'accès aux soins, et des initiatives bien-être.

Pourquoi est-ce important ?

Une bonne QVCT a des impacts positifs multiples :

- **Pour les employés** : elle contribue à réduire le stress, améliorer la satisfaction au travail, et favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
- **Pour l'entreprise** : elle augmente la productivité, diminue l'absentéisme et renforce l'attractivité de l'entreprise.

Actions concrètes pour améliorer la QVCT

Voici quelques initiatives que nous soutenons et que nous vous encourageons à adopter :

- 1. Aménagement des espaces de travail** : Imaginez des bureaux ergonomiques où chaque détail est pensé pour votre confort, des chaises ajustables aux bureaux réglables en hauteur. Sans oublier des espaces de détente pour recharger vos batteries.
- 2. Flexibilité et télétravail** : Travailler de chez soi sans perdre le contact avec l'équipe, c'est possible avec un bon VPN. Et pourquoi pas des horaires flexibles pour éviter les embouteillages et profiter plus de vos proches ?
- 3. Formations et développement personnel** : Envie d'apprendre de nouvelles compétences ? Des formations continues sont à votre disposition. Et avec notre partenariat avec Thales, vous pouvez devenir un expert en cybersécurité d'ici 2027 !
- 4. Santé et bien-être** : Des cours de yoga pour vous détendre, des campagnes de vaccination pour rester en bonne santé, et des pauses bien-être pour faire le plein d'énergie. Et pour un soutien juridique, un nouveau service sera bientôt là.
- 5. Reconnaissance et récompense** : Vous faites un excellent travail, il est temps que cela soit reconnu ! Que ce soit par des primes, des récompenses symboliques, ou simplement un "merci" sincère, chaque effort mérite d'être valorisé.

Notre engagement

En tant que syndicat CFE-CGC, nous nous engageons à :

- **Vous écouter** : Vos suggestions et préoccupations sont essentielles pour nous. N'hésitez pas à nous les communiquer.
- **Négocier avec la direction** : Nous œuvrons pour instaurer des politiques favorables à une meilleure QVT.
- **Informer et sensibiliser** : Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées et des nouvelles initiatives mises en place.

Améliorer la QVCT est un effort collectif qui nécessite l'implication de tous. Ensemble, nous pouvons créer un environnement de travail où chacun se sent valorisé, épanoui et motivé. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos besoins pour que nous puissions continuer à œuvrer pour votre bien-être.

Faisons de notre lieu de travail un espace de bien-être et de succès !

AVANT DE VOUS LANCER...



**FAITES LE CHOIX D'UN SYNDICAT
QUI SE BAT POUR LES SALARIÉS**

**REJOIGNEZ
LA CFE-CGC**



Les Représentants de Proximité

Ils assurent le relais entre l'employeur, les salariés ainsi que le Comité Social et Économique (CSE) au niveau local. Posez-leur directement vos questions / réclamations.

Agence de rattachement	Nom/Prénom	Courriel
AIX EN PROVENCE	NAJI Sabine	sabine.naji@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	ABIDI Imed	imed.abidi@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	BENGHERNOUT Halami	halami.benghernout@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	DAOUDI Taoufik	taoufik.daoudi@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	DE LA VALLEE Martine	martine.delavalleedecius@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	HAMICI Majid	madjid.hamici@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	MILARD Thierry	thierry.milard@randstaddigital.fr
ISSY-LES-MOULINEAUX	NICOLAS Philippe	philippe.nicolas@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	YAJJOU Illias	illias.yajjou@randstaddigital.com
ISSY-LES-MOULINEAUX	ZEGGOUR Foudil	foudil.zeggour@randstaddigital.com
LYON	BENRABAH Nacéra	nacera.benrabah@randstaddigital.com
LYON	PICARD Isabelle	isabelle.picardcharron@randstaddigital.com
RENNES	ZAINE Thalia	thalia.zaine@randstaddigital.com
STRASBOURG	BOURAOUI Béji	beji.bouraoui@randstaddigital.com
STRASBOURG	SEBIKVERADZE David	david.sebiskveradze@randstaddigital.fr
TOULOUSE	ARCIZET Charlotte	charlotte.arcizet@randstaddigital.com
TOULOUSE	COLLET Chrystelle	chrystelle.collet@randstaddigital.com
TOULOUSE	HANTOUR Baroudi	baroudi.hantour@randstaddigital.com
TOULOUSE	HUYGHUES BEAUFOND Hugo	hugo.huyghuesbeaufond@randstaddigital.fr
TOULOUSE	TAN Maxence	maxence.tan@randstaddigital.com
VALBONNE	PARVIZI Alborz	alborz.parvizejad@randstaddigital.fr
VALBONNE	SIDDULA Ravishankar	ravishankar.siddula@randstaddigital.fr

Les délégués syndicaux

Ils sont désignés par le syndicat et assurent la défense des droits des salariés, la négociation des accords collectifs et la représentation des intérêts collectifs.

Nom	Prénom	Courriel
BENRABAH	Nacéra	nacera.benrabah@randstaddigital.com
GENELETTI	Thierry	thierry.geneletti@randstaddigital.com
VALENTIN	Francis	francis.valentin@randstaddigital.com
TAN	Maxence	maxence.tan@randstaddigital.com

Le **Comité social et économique (CSE)** : Il est l'unique instance représentative du personnel dans l'entreprise, regroupant les missions de représentation des intérêts des salariés, la santé, la sécurité et les bonnes conditions de travail. IL se réunit au moins une fois par mois.

Le CSE revêt une importance cruciale dans l'entreprise. Il joue un rôle majeur dans la représentation des salariés et facilite les échanges entre les collaborateurs et la direction.

Les Membres élus titulaires du CSE

Membres du CSE	Qualité du mandat	Courriel
BAUCHET Marc	Titulaire	marc.bauchet@randstaddigital.com
BENRABAH Nacéra	Titulaire	nacera.benrabah@randstaddigital.com
ELHASSANI Hadjeria	Titulaire	hadjeria.elhassani@randstaddigital.com
GENELETTI Thierry	Titulaire	thierry.geneletti@randstaddigital.com
GUYOTTOT Stéphane	Titulaire	stephane.guyottot@randstaddigital.com
NAJI Sabine	Titulaire	sabine.naji@randstaddigital.com
NOUVIAN Frédéric	Titulaire	frederic.nouvian@randstaddigital.com
PAILLARD Laetitia	Titulaire	laetitia.paillard@randstaddigital.com
VALENTIN Francis	Titulaire	francis.valentin@randstaddigital.com

Les Membres élus suppléants du CSE

Membres du CSE	Qualité du mandat	Courriel
ARCIZET Charlotte	Suppléant	charlotte.arcizet@randstaddigital.com
BOURAOUI Beji	Suppléant	beji.bouraooui@randstaddigital.com
CLIQUET Florence	Suppléant	florence.cliquet@randstaddigital.com
COLLET Chrystelle	Suppléant	christelle.collet@randstaddigital.com
DAOUDI Taoufik	Suppléant	taoufik.daoudi@randstaddigital.com
FEDELE Yoan	Suppléant	yoan.fedele@randstaddigital.com
LEBLOND Serge	Suppléant	serge.leblond@randstaddigital.com
PICARD CHARRON Isabelle	Suppléant	isabelle.picardcharron@randstaddigital.com
YAJJOU Illias	Suppléant	illias.yajjou@randstaddigital.com

En savoir plus

- [Le rôle et les missions du CSE en détail](#)
- [L'importance du CSE dans le monde du travail](#)
- [A quoi sert un CSE dans une entreprise ?](#)

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail Régional (CSSCTR)

La CSSCTR (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail Régional) est une commission thématique au sein du comité social et économique (CSE), chargée d'examiner les questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail du personnel.

Elle analyse les risques professionnels et veille à la protection des consultants, qu'ils soient en mission chez un client ou au sein de l'ESN elle-même.

- **Évaluation des Risques :** La CSSCTR examine les risques professionnels liés aux missions des consultants. Par exemple, elle évalue les dangers potentiels sur les chantiers informatiques, les risques de stress liés aux délais serrés, etc.
- **Aménagement des Postes de Travail :** Si un consultant travaille chez un client, la CSSCTR peut intervenir pour s'assurer que son poste de travail est ergonomique et conforme aux normes de sécurité.
- **Formation à la Sécurité :** La CSSCTR peut organiser des sessions de formation sur la sécurité au travail, notamment pour les consultants qui interviennent sur des sites sensibles (par exemple, dans le domaine de la santé ou de la finance).
- **Gestion des Situations d'Urgence :** En cas d'incident (accident, incendie, etc.), la CSSCTR définit les procédures d'évacuation et de secours pour les consultants.
- **Prévention des Risques Psychosociaux :** La CSSCTR veille à la prévention du stress, du harcèlement et des autres risques psychosociaux pouvant affecter les consultants.

N'hésitez pas à solliciter cette commission !

Les membres CFE-CGC de la CSSCTR

CSSCTR	Régions ou départements concernés	Membres
Nord- Est	Ile-de-France ; Hauts-de-France ; Grand Est ; Centre-Val de Loire ;Bourgogne ; Franche-Comté	CLIQUET Florence, BOURAOUI Béji, DAOUDI Taoufik et YAJJOU Illias
Sud- Est	Provence-Alpes- Côte-D'azur ; Auvergne-Rhône-Alpes ; Corse	BENRABAH Nacéra et NAJI Sabine
Nord-Ouest	Normandie ; Pays de la Loire ; Bretagne et Deux Sèvres (79)	
Sud- Ouest	Occitanie ; Nouvelle Aquitaine à l'exclusion du département des Deux Sèvres (79)	ARCIZET Charlotte et BAUCHET Marc



À l'abri des intempéries,
grâce à la FIECI CFE-CGC."



L'arc-en-ciel de la bienveillance au travail.



Qui sommes-nous ?

Prônant des valeurs comme l'humanisme, l'équité, la responsabilité, l'éthique, la liberté, la CFE-CGC est totalement indépendante des organisations politiques, patronales ou confessionnelles. Pour nous, le progrès économique et le progrès social sont non seulement compatibles mais vont souvent de pair. Ardents défenseurs du dialogue social et de la négociation, les délégués CFE-CGC cherchent à défendre et à faire progresser les droits des salariés tout en préservant l'intérêt de l'entreprise.

Pourquoi adhérer à la FIECI CFE-CGC ?

Notre site internet est une réelle communauté en ligne. Nos juristes répondront à toutes vos questions. La communauté FIECI permet aux adhérents d'être reliés entre eux et notamment :

- ❖ être tenus à jour des évolutions de la convention collective ou de la jurisprudence
- ❖ être informés des formations gratuites proposées par la FIECI CFE-CGC
- ❖ accéder à une vaste base de documentation et au contenu réservé aux membres
- ❖ recevoir les communications de la FIECI
- ❖ être écouté et surtout défendu

Quels sont les services proposés par la FIECI CFE-CGC ?

- L'accès à la section syndicale de l'entreprise et à ces réunions,
- L'assistance, la défense et la protection juridique,
- L'adhésion au Fonds d'Assistance Juridique,
- L'abonnement aux publications de la CFE-CGC,
- L'accès aux services confédéraux et fédéraux,
- L'accès aux formations du Centre de formation syndicale (CFS),
- L'accès aux listes de diffusion, aux informations essentielles
- L'aide aux démarches au sein des institutions et organismes sociaux.
- Une information concernant l'entreprise, par les Délégués Syndicaux
- La possibilité de se présenter aux élections de CSE et/ou d'être désigné RP soutenu par la CFE-CGC
- Un service juridique spécialisé compétent dans le droit du travail, à votre disposition
- Une formation syndicale adaptée et totalement prise en charge

Combien ça coûte ?

Un tarif raisonnable payable par trimestre dont 66% remboursés en crédit d'impôt.

- ✚ Cadres 234 € par an, soit 19.50 € /mois soit après déduction fiscale moins de 7€/mois
- ✚ Cadres de moins de 30 ans : 168 € par an soit 14 €/mois soit après déduction fiscale moins de 5€/mois
- ✚ Agent Maîtrise 168 € par an soit 14 €/mois soit après déduction fiscale moins de 5€/mois
- ✚ Technicien 120 € par an soit 10 €/mois soit après déduction fiscale moins de 4€/mois

Comment adhérer ?

- En ligne, connectez-vous sur : <https://ausy.fieci-cfecgc.org/adherez-a-la-fieci/>
- En contactant un membre de notre section ou via les délégués syndicaux suivants :

Nacera BENRABAH nacera.ausy@gmail.com

Francis VALENTIN valentin.francis@gmail.com

Maxence TAN maxence.tan@hotmail.com

Thierry GENELETTI thierry.geneletti@gmail.com



Et bien sûr on reste disponible
pour tous ceux
qui ne partent pas ...

